

**Wiesław Mateusz Malinowski**

Université Adam Mickiewicz de Poznań

## Les écrivains belges en faveur de la Pologne au commencement du XX<sup>e</sup> siècle

On connaît bien aujourd'hui, grâce en particulier au travail de l'historien et slaviste Idesbald Goddeeris sur *La Grande Émigration polonaise en Belgique*<sup>1</sup>, le développement de ce qu'on aime appeler le courant « polonophile » dans ce pays au cours des années 1831–1870 : « ce mouvement d'enthousiasme pour la cause polonaise, soutenu par les libéraux belges et une grande partie de l'opinion publique ». Même si l'image que donne de cette espèce de polonophilie belge Idesbald Goddeeris ne relève pas d'une histoire hagiographique, il est permis de constater que l'esprit de liberté et d'hospitalité du jeune État belge se manifeste largement et se prolonge durant une bonne partie du XIX<sup>e</sup> siècle à l'égard des exilés polonais dont la colonie ne cesse de s'agrandir en Belgique aux lendemains de la chute du soulèvement à Varsovie, en automne 1831.

Dès le début, empressons-nous de le préciser, la littérature a joué dans cet enthousiasme un rôle dont on ne saurait négliger l'importance. Pouvaient-on ignorer à Bruxelles les strophes de Casimir Delavigne, auteur de la *Bruxelloise*, mais aussi de la fameuse *Varsoviennne*, cantate composée en l'honneur de l'insurrection polonaise de 1830–1831, chantée dès le 1<sup>er</sup> mars 1831, avec la musique de Daniel-François Auber, dans les rues de Paris et dans les salles de théâtre parisiennes ? C'est bien à la Révolution

---

1 Idesbald Goddeeris, *La Grande Émigration polonaise en Belgique (1831–1870). Élités et masses en exil à l'époque romantique*, Frankfurt am Main etc., Peter Lang, 2013.

belge de 1830 et à l'intervention préparée par la Russie, désireuse de prêter assistance à Guillaume d'Orange, mais empêchée, aimait-on répéter, par l'insurrection polonaise, que faisait allusion une des strophes de cette *Varsoviennne* adressée aux vétérans polonais morts pour la patrie :

Qu'il soit vainqueur, ce peuple, ou martyr comme vous,  
 Sous les bras du géant, qu'en mourant il retarde,  
 Qu'il tombe à l'avant-garde,  
 Pour couvrir de son corps la liberté de tous<sup>2</sup>.

La même année 1831 a vu naître, sous la plume bien belge cette fois-ci d'André Van Hasselt, un poème grandiloquent, exaltant l'effort héroïque des combattants polonais qui conduisent le vaisseau de la liberté et, « comme au temps des vieilles croisades », font adhérer à leur cause tous les peuples d'Europe<sup>3</sup>. La presse belge, pour sa part, fit largement écho à cette insurrection polonaise au long des dix mois qu'elle dura.

Ce rappel m'a semblé utile pour mieux comprendre l'état de l'opinion publique belge à l'égard de la Pologne dans les deux premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle. Katia Vandendorre, chercheuse à l'Université Libre de Bruxelles, a déjà montré, dans un article de 2014, le rôle de la mouvance socialiste, voire franc-maçonne belgo-polonaise, dans le développement de l'indépendantisme polonais en Belgique à la veille de la Première Guerre mondiale<sup>4</sup>. L'exemple de Juliusz Kaden-Bandrowski, écrivain et patriote polonais, depuis 1907 étudiant à Bruxelles, membre de l'Association Lelewel et bientôt auteur d'un essai publié dans la prestigieuse *Belgique artistique et littéraire*<sup>5</sup>, lui a permis non seulement de présenter la Belgique comme une terre d'accueil pour les étudiants polonais après l'insurrection de 1863, mais d'observer surtout ce qu'elle appelle « un processus de médiation [...] complexe, qui cache les implications d'une frange de l'intelligentsia belge dans la préparation des luttes indépendantistes polonaises sur le sol belge entre 1905 et 1914, luttes qui allaient aboutir à la renaissance de la Pologne en 1918 ». Notre propos, quant à nous, n'a d'autre ambition que le désir de

2 Casimir Delavigne, *Œuvres Complètes*, Paris, H.-L. Delloye et Lecou, 1836, p. 564–565. 1<sup>re</sup> édition: 1831.

3 Poème intitulé *Aux Polonais*, composé en avril 1831. Il ouvre le recueil des *Primevères* (Bruxelles, Louis Hauman et Cie, 1834).

4 Katia Vandendorre, « La Belgique artistique et littéraire, tribune de l'indépendantisme polonais ? », *Textyles*, n° 45, 2014, <https://doi.org/10.4000/textyles.2536>.

5 Jules Kaden, « Essai sur la littérature polonaise au point de vue national », *La Belgique artistique et littéraire*, n° 93, 1<sup>re</sup> février 1913, p. 193–207.

rappeler quelques prises de position écrites, fussent-elles extralittéraires, que nous ont laissées sur cette cause polonaise, à deux moments précis qui précèdent de près ou de loin le recouvrement par la Pologne de son indépendance, un certain nombre d'écrivains belges de langue française, représentants privilégiés, croyons-nous, de l'opinion publique de leur pays.

À la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle, on observe l'intensification des conflits nationaux sur les territoires polonais annexés par la Prusse lors des deuxième et troisième partages (1772 et 1793), en Posnanie et en Prusse occidentale, avec Gdansk. La germanisation à outrance menée par la fameuse Hakata (société de défense des Marches orientales, fondée en 1894 à Poznan et animée par trois hommes, Hansemann, Kennemann et Tiedemann, tristement célèbres pour leur fanatisme), envenime les conflits et provoque une opposition grandissante parmi la population. Opposition d'autant plus forte qu'à la Kulturkampf et à la guerre scolaire, qui consiste à interdire l'usage de la langue polonaise à l'école et à recourir aux châtiements corporels contre les élèves refusant de répondre en allemand au catéchisme, s'ajoute la politique de colonisation inaugurée par Bismarck déjà en 1886, avec la création à cet effet d'une commission spéciale (la *Königlich Preußische Ansiedlungskommission für Westpreußen und Posen*) qui a son siège à Poznan. Devant l'impasse à laquelle aboutit cette politique, du fait de l'organisation économique et sociale des Polonais qui se sont disciplinés pour lui faire échec, le gouvernement prussien s'engage dans une nouvelle phase du *Drang nach Osten* : le 26 novembre 1907, le chancelier impérial Bernhard von Bülow soumet à la diète de Prusse un projet de loi prévoyant l'expropriation des terres appartenant aux sujets polonais de l'Empire Allemand. En vertu de ce projet, l'État attribuerait ces terres aux colonisateurs allemands ; dans les provinces orientales du Reich à majorité polonaise, seuls les citoyens de nationalité allemande auraient le droit de posséder la terre. C'était donc, comme le constate dans son travail l'historien Michał Pirko, approuver l'inégalité des citoyens devant la loi au sein du même État<sup>6</sup>.

C'est alors qu'un groupe de patriotes polonais à Lvov décide d'organiser une action de protestation à l'échelle internationale ; à leurs yeux, l'opinion publique européenne devrait exercer une pression sur les députés pour que le projet soit abandonné. La mission d'organiser une enquête

---

6 Michał Pirko, *Niemiecka polityka wywłaszczeniowa na ziemiach polskich*, Warszawa, Wydawnictwo Ministerstwa Obrony Narodowej, 1961, p. 5. Voir surtout H. Moysset, « La politique de la Prusse et les Polonais – I. La loi de colonisation », *Revue des Deux Mondes*, 1<sup>er</sup> novembre 1908, p. 108–138 ; II. « La loi d'expropriation », *Revue des Deux Mondes*, 1<sup>er</sup> décembre 1908, p. 519–550.

fut confiée à Casimir Woźnicki, qui dirigeait depuis juillet 1907 l'Agence Polonaise de Presse à Paris; celui-ci demanda à Henryk Sienkiewicz, lauréat du prix Nobel de littérature en 1905, résidant alors dans la capitale française, de rédiger un appel à l'opinion. De retour en Pologne, l'écrivain restait en contact permanent avec l'équipe de l'Agence Polonaise de Presse. Son appel daté du 10 décembre 1907, traduit en français, en anglais et en allemand, fut tiré à un millier d'exemplaires et adressé aux intellectuels, chercheurs, écrivains, artistes, hommes politiques ou hommes d'Église en Europe et aux États-Unis.

Il ne s'agit nullement ici de se mêler des affaires intérieures de la monarchie des Hohenzollern, écrivait Sienkiewicz. Il s'agit d'une question dans laquelle a droit à la parole tout homme civilisé, et surtout ceux qui, parmi les nations, sont les piliers de la civilisation et de la culture intellectuelle.

C'est pour cette raison que nous nous adressons à vous, Monsieur, en vous priant instamment de vous prononcer sur le projet présenté par le Gouvernement prussien et qui a pour but d'arracher leur terre aux Polonais au moyen de l'expropriation forcée. Nous nous adressons à vous, non que nous supposions un seul instant que votre opinion puisse être autre chose qu'une parole d'indignation et de réprobation, mais parce qu'un blâme public venant d'un homme éminent tel que vous sera la condamnation de la plus grande iniquité et de la plus grande infamie dans l'histoire du XX<sup>e</sup> siècle: il remplira d'ardeur et d'espoir la nation polonaise et sera même d'un puissant secours pour tous les honnêtes gens de l'Allemagne qui, ne voulant pas voir leur patrie se déshonorer devant l'univers entier, combattent fermement l'odieux projet du gouvernement prussien...<sup>7</sup>

Les premières réponses commencèrent à arriver en décembre 1907 et furent publiées, entre autres, dans *L'Écho de Paris*, dans le quotidien britannique *The Times* et dans le journal de Cracovie *Czas*. Cependant, parallèlement à l'action de protestation, les débats continuaient au Parlement de Berlin; finalement, la loi d'expropriation fut votée par la Chambre des députés le 18 février 1908, par la Chambre des seigneurs le 27 février 1908, et signée par l'empereur Guillaume II le 20 mars 1908. Dans cette situation,

7 *Prusse et Pologne. Enquête internationale organisée par Henryk Sienkiewicz*, Paris, Bureau de l'Agence Polonaise de Presse, 1909, p. 11. Sur le rôle de Sienkiewicz dans l'organisation de l'enquête et sur l'enquête elle-même, on pourra lire en polonais plusieurs travaux de Danuta Płygawko, dont «*Prusy i Polska*». *Ankieta Henryka Sienkiewicza (1907-1909)*, Poznań, Wielkopolska Agencja Wydawnicza, 1994. Nos propos lui sont redevables en plusieurs points.

l'Agence parisienne a reçu de Lvov l'instruction de mettre fin à l'enquête et de préparer les réponses à la publication sous forme de livre. Celui-ci est sorti des presses le 6 avril 1909 sous le titre *Prusse et Pologne. Enquête internationale organisée par Henryk Sienkiewicz*.

L'ouvrage de 282 pages que l'on peut consulter aujourd'hui en version numérique sur le site « Polona » contient 254 réponses de 17 nationalités différentes, dont les trois les plus représentées sont la française (114 réponses), l'italienne (21 réponses) et la belge (20 réponses)<sup>8</sup>.

Les voix belges sont donc relativement bien représentées sur le plan numérique ; mais la qualité des correspondants est encore plus impressionnante. Dans ce genre de situations, la chose est bien connue, il importe de savoir non seulement ce que l'on dit, mais aussi qui parle. Or, parmi les correspondants de Sienkiewicz, on découvre l'élite intellectuelle de la société belge de l'époque : des hommes politiques, des journalistes, des universitaires, des hommes de lettres, des juristes, des historiens, un industriel, un artiste (Fernand Khnopff), un religieux... On ne s'étonnera pas de voir l'historien des lettres privilégier ici, tout naturellement, la voix des écrivains, choix arbitraire d'un romaniste désireux de ressusciter la mémoire de ces quelques témoignages de solidarité qu'offre à la Pologne la littérature belge de langue française.

Aucune voix belge, en effet, ne répond par un refus, comme l'a fait par exemple le compositeur français Camille Saint-Saëns, pour qui la protestation d'un artiste ne servirait à rien. Au contraire, toutes les réponses en provenance de la Belgique témoignent d'une grande sympathie pour la cause défendue par Sienkiewicz, même si les arguments, qui peuvent aller d'ailleurs au-delà de la seule question de la politique prussienne de colonisation, varient quelquefois.

Parmi les toutes premières réponses, nous trouvons celle de Maurice Maeterlinck ; avant même de paraître dans *l'Enquête* de Sienkiewicz, elle fut publiée, à côté de plusieurs autres, dans *L'Écho de Paris* du 1<sup>er</sup> janvier 1908, soit quelques semaines à peine après la publication de l'appel.

Votre éloquente protestation dit tout ce qu'il faut dire sur ce projet infâme. J'espère encore, pour l'honneur et le bonheur d'un grand peuple que j'aime, qu'à la dernière minute il reculera devant une pareille iniquité. Aujourd'hui, l'injustice des nations est incomparablement plus grave et plus impardonnable

---

8 On peut également lire dans *l'Enquête* 18 réponses russes, 17 suisses, 12 anglaises, 11 allemandes, 10 tchèques, 6 hongroises, 6 autrichiennes, 6 américaines, 5 norvégiennes, 2 suédoises, 2 espagnoles, 2 danoises, une japonaise et une roumaine.

qu'autrefois, car une conscience leur est née, qui devient chaque jour plus puissante et plus claire (*Enquête*, p. 127).

Nous savons que l'espoir de Maeterlinck de voir les autorités prussiennes renoncer à leur projet sera déçu; la voix du futur Prix Nobel de littérature, mais qui jouit déjà, au début du XX<sup>e</sup> siècle, d'une incroyable notoriété internationale en tant que figure de proue du mouvement symboliste, n'en retentit pas moins avec toute sa force de conviction. Son argumentation s'inscrit avec bonheur dans le contexte historique et social du réveil des consciences nationales en Europe à la veille de la Première Guerre mondiale. Ce ne sera pas d'ailleurs, comme nous le verrons plus loin, la dernière intervention de Maeterlinck en faveur de la Pologne.

Émile Verhaeren, pour sa part, a des paroles autrement fortes et émouvantes pour répondre à l'appel de Sienkiewicz. Les premières années du XX<sup>e</sup> siècle sont les années de gloire de Verhaeren; ses recueils connaissent une diffusion européenne, on le traduit aussi en Pologne<sup>9</sup>; il a d'ailleurs traversé la Pologne lors de ses tournées littéraires en Europe, il connaît visiblement son histoire et ses plus grands poètes, pour lesquels il éprouve une vive admiration :

Si une nation mérite d'être aimée et admirée de toutes les autres, certes, c'est la vôtre, si simplement héroïque et si hautement cultivée.

Vos poètes sont des directeurs de conscience européenne et vos héros sont aussi grands que les plus universellement chantés.

Voilà pourquoi la nouvelle persécution qu'on dirige contre la Pologne révolte plus que toute autre. Elle est brutale comme si elle frappait un peuple barbare, alors qu'en réalité elle s'acharne sur un peuple d'élite. Elle n'a aucune excuse (p. 186).

Voilà qui est sans appel. Cependant, tout comme chez Maeterlinck, au cri de l'indignation s'ajoute sous la plume de Verhaeren, esprit européen avant la lettre, une note d'espoir, assez faible, il est vrai, note que nourrit son admiration pour le prestige du génie allemand :

Je veux croire que toute l'Allemagne pensante y est étrangère et qu'il est temps encore, grâce aux protestations venues du pays même qui vous opprime, de la conjurer.

9 Voir sur ce point Judyta Niedokos, «Émile Verhaeren et Kazimierz Filip Wize», *Textyles*, n° 50–51, 2017, <https://doi.org/10.4000/textyles.2766>.

Si cela n'était pas, si le pays de Goethe, de Schiller, de Kant et de Nietzsche oubliait à tel point son rôle et sa destinée, il ne resterait plus qu'à ranger le gouvernement prussien au nombre des monstrueuses tyrannies d'Orient. Il travaillerait à son indignité avec des mains sauvages (p. 186).

Cette hypothèse sera malheureusement confirmée dans les faits, et les articles ou poèmes que publiera plus tard Verhaeren dans des revues de propagande antiallemandes apporteront l'expression douloureuse de sa déception.

Nous découvrons la même indignation dans la réponse de Georges Eekhoud, écrivain estimé pour sa « religion de la souffrance humaine », selon le mot de Maurice Wilmotte<sup>10</sup>, nonobstant le scandale qui sera provoqué par son *Escal-Vigor*, premier roman en littérature française belge à traiter ouvertement l'homosexualité. « Je proteste de toutes mes forces contre l'expropriation des Polonais par les Allemands. C'est là un crime de lèse-civilisation et de lèse-humanité », écrit Eekhoud, avant d'ajouter :

Le partage de la Pologne fut un acte de banditisme politique, l'attentat auquel se livre la Prusse est plus odieux et plus lâche encore. Moi qui vénère et adore ma race et ma patrie, je souffre au fond de l'âme de voir comment on tente d'exterminer une noble race comme la vôtre en la privant de sa langue et ensuite de son sol (p. 60).

Tout comme ses confrères Maeterlinck et Verhaeren (décidément, c'est là un leitmotiv de notre enquête), Eekhoud souligne le divorce qui se produit entre la politique prussienne actuelle et l'éclat de la civilisation allemande dans le passé :

Je suis d'autant plus navré, que cette œuvre impie, que ce viol monstrueux est commis par les gouvernements de l'Allemagne, par les représentants d'un peuple qui se trouve à la tête de la civilisation, par les compatriotes de Goethe et de Schiller (p. 60).

Parmi les réponses belges à l'appel de Sienkiewicz, on ne saurait passer sous silence la voix de Camille Lemonnier, écrivain considéré généralement

---

<sup>10</sup> Dans un rapport inséré au *Moniteur belge* du 11 mars 1894, Maurice Wilmotte justifie ainsi le choix du jury accordant à Eekhoud le prix quinquennal pour *La Nouvelle Carthage*. Voir « L'Avant-Propos » de Georges Eekhoud à *La Nouvelle Carthage*, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1926.

comme celui qui a ouvert, avec *Un Mâle*, l'ère du récit régionaliste en Wallonie et qui vient de rendre en 1905, dans *La Vie belge*, un vibrant hommage à sa terre natale, à la vie et à la culture de son pays. Lui non plus ne mâche pas ses mots devant la politique prussienne de colonisation en Posnanie :

Je ne crois pas qu'il vit une conscience qui, au nom des lois supérieures que nous portons en nous, ne réproouve la barbarie de cette loi d'expropriation. Un tel attentat au droit, à l'humanité, à la justice éternelle ne peut être défendu par aucune considération politique et sociale. Le machiavélisme dont on cherche à l'atténuer, sous le couvert d'un marché ignominieux, fait penser aux plus mauvaises heures du passé, alors que les rois trafiquaient des peuples comme d'un bétail. L'abominable loi met à néant les bases mêmes des sociétés modernes, elle fait litière de la vie des races et jusqu'aux morts, par elle ils seraient spoliés du droit de dormir sous la terre qu'ils défendirent au prix de leur sang et illustrèrent de leur vaillance et de leurs malheurs. Ce serait une grande indignité des siècles si la protestation indignée du monde entier ne devait faire triompher à la fin, pour cette Pologne émouvante entre tous les autres peuples, les droits naturels de l'humanité (p. 225-226).

Il serait difficile de dire mieux. Néanmoins, donnons encore la parole, dans notre débat, au grand « spécialiste de l'âme belge » qu'est Edmond Picard, juriste, homme politique, écrivain dont la réflexion s'inscrit, selon la formule d'Hubert Roland, dans « une démarche de bon patriote [...] au service d'un discours sur la force et la grandeur d'âme de la "petite nation"<sup>11</sup> ». Pour dénoncer la politique de la dénationalisation par le gouvernement actuel de la Prusse du morceau de la Pologne qui lui a été attribué lors de l'inique partage, Picard se réfère à l'argument moral et rationnel tout à la fois. « Dénationaliser un peuple répugne à la conscience et à la raison », constate-t-il (p. 153). Il considère l'expropriation et la germanisation des écoles pratiquée par les Prussiens comme des moyens tyranniques, qui seront d'ailleurs, probablement, inefficaces. « Tant que l'âme nationale n'est pas atteinte, à quoi sert de s'attaquer aux liens matériels et à la langue ? », demande-t-il. On reconnaît ici le refus de Picard, jouant pour la cause de son pays la carte du syncrétisme culturel, de fonder l'identité nationale sur le seul concept d'une langue commune. Deux exemples suivent aussitôt sous sa plume :

---

11 Hubert Roland, « Âme belge, "entre-deux" et microcosme : d'une fin de siècle à l'autre », *Textyles*, n° 24, 2004, <https://doi.org/10.4000/textyles.699>.



Voyez l'indomptable Irlande, voyez l'insubmersible Belgique redevenue elle-même, active, puissante, prospère, admirablement vivante après trois siècles et demi de domination espagnole, autrichienne, française, hollandaise, et des misères et des ravages sans nombre, administrée durant ce laps de temps énorme, jamais pour elle-même, mais comme un accessoire et un adjuvant d'une politique étrangère (p. 153).

En fin de compte, la Belgique apparaît aux yeux d'Edmond Picard comme « un exemple de deux peuples d'espèces différentes réalisant anticipativement par leur belle union l'espoir des États-Unis d'Europe en un échantillon restreint, mais significatif ». Et le correspondant de Sienkiewicz de poser cette question surprenante (pour ne pas dire naïve) dans le contexte politique de l'époque : « Pourquoi la Prusse n'agirait-elle pas de façon analogue pour la Pologne ? Gouverner, c'est concilier les éléments d'une nation et non tyranniser l'un d'eux par un autre », conclut-il (p. 153).

Notons encore une voix qui, dans l'*Enquête* de l'écrivain polonais, va bien plus loin sur le chemin tracé par Edmond Picard : c'est celle d'Iwan Gilkin, un des membres fondateurs de *La Jeune Belgique*, juriste de formation, mais essentiellement poète, ne négligeant pas pour autant le domaine politique. Il donne, en trois pages, une des réponses les plus longues à l'appel de Sienkiewicz. Gilkin souscrit, certes, aux opinions de ses prédécesseurs dont, manifestement, il a pu déjà prendre connaissance.

Quelques écrivains belges, Maurice Maeterlinck, Émile Verhaeren, Camille Lemonnier, ont déjà répondu à son appel. J'y réponds à mon tour. Non : au point où en est arrivée notre civilisation, aucune raison d'État, aucune combinaison politique ne peut justifier un tel attentat au droit européen. Un État civilisé, qui jouit de la paix intérieure et dont les institutions ne sont mises en péril par personne, ne peut priver certains de ses sujets du droit de posséder le sol, dans le but d'étouffer la nationalité à laquelle ils appartiennent. Certes, il est légitime, le désir des Allemands, de germaniser, dans l'intérêt de l'Empire, leurs provinces polonaises ; mais le droit de résistance des Polonais n'est pas moins légitime. Il s'ensuit que, dans ce conflit, l'emploi de la violence est criminel [...]. Tyranniser les écoliers et leurs parents s'ils emploient entre eux la langue polonaise, c'est une odieuse violation de la liberté individuelle [...]. Quelle vexation plus violente pourrait-on imaginer que l'expropriation du sol ? Les Allemands qui voteront cette loi abominable, loin de fortifier l'empire allemand, l'affaibliront, car ils creuseront entre eux et les Polonais d'Allemagne un fossé de haine, où, un jour, il coulera du sang.

Paroles prophétiques. En même temps, pourtant, Gilkin s'adresse aux Polonais pour leur demander de renoncer à leurs grands rêves de restauration du royaume de Pologne :

Je crois que ce rêve est vain. L'heure n'est plus à la résurrection des petites ou des moyennes nationalités. Ni la Pologne ni l'Irlande n'ont rien à espérer que de la magnanimité de leurs vainqueurs. C'est que l'évolution du monde tend, au contraire, à la concentration des États, à la formation d'unités ou de groupes toujours plus considérables. Cette évolution, loin de favoriser la restauration des nations rayées de la carte de l'Europe, est une menace de plus en plus redoutable pour les petits États qui existent encore et qui tremblent pour leur indépendance.

Mais du même coup, et c'est là que surgit la grande idée de Gilkin, idée qui rejoint les rêves nourris au XIX<sup>e</sup> siècle par Victor Hugo et qui viennent d'être ressuscités par Edmond Picard, cette évolution

nous fait entrevoir, dans un avenir qui, de jour en jour, se rapproche, la fédération des États-Unis d'Europe. Les États-Unis d'Europe ! On en riait bruyamment il y a vingt ans, lorsque Victor Hugo prophétisait leur formation<sup>12</sup>. On en rit moins fort aujourd'hui. Tous les esprits clairvoyants aperçoivent les forces extra-européennes dont la pression contraindra les États d'Europe à s'unir pour leur résister [...]. Dans la fédération de l'Europe, l'Irlande et la Pologne pourront espérer de redevenir un jour des unités aussi indépendantes que l'Angleterre et que la Prusse [...], leurs plaintes seront écoutées par les peuples fédérés, et l'inégalité ne saurait être de longue durée dans une fédération civilisée.

Voilà pourquoi un idéal nouveau peut être proposé aux Polonais comme aux Irlandais : qu'au lieu de rêver l'impossible restauration d'un royaume indépendant, ils mettent leur espérance dans la fédération de l'Europe, qu'ils l'appellent de tous leurs vœux, qu'ils s'en fassent les hérauts et les prophètes ! Ce faisant, au lieu de se retourner vers un passé mort, ils marcheront vers un avenir de vie, et ils montreront la voie à tous les peuples (p. 83–85).

Voilà qui aurait de quoi susciter peut-être, aujourd'hui encore, du moins en Pologne, quelques émotions. Mentionnons plutôt, pour en terminer avec *l'Enquête* de Sienkiewicz, la courte réponse d'Henri Carton de Wiart, homme politique et écrivain bruxellois qui partage avec l'auteur de

---

12 Lisons plutôt : il y a cinquante-cinq ans ; Hugo en parle en 1853, dans un message adressé aux exilés polonais.

*Quo vadis* ? le goût du roman historique : il recourt quant à lui, pour blâmer la politique prussienne en Pologne, à l'argument exclusivement moral qu'il oppose ouvertement, malgré sa formation de juriste, au droit commun, argument qui prend sous sa plume le nom de la conscience universelle. À ses yeux,

les coups de force sont toujours blâmables, même quand ils revêtent l'apparence de la légalité. Exproprier une catégorie de citoyens au bénéfice du droit commun, qu'il s'agisse des Polonais, comme en Allemagne, qu'il s'agisse des religieux, comme en France, ce sont les procédés que la raison d'État excuse, paraît-il, mais que la conscience universelle condamne (p. 191).

\*

Passons au second volet de notre enquête, qui culminera dans les événements de la Première Guerre mondiale, lorsque, dans les années 1915–1916, l'avenir de l'État polonais reste encore cruellement énigmatique. C'est alors que la voix de la Belgique se fait entendre de nouveau sous la plume d'un de ses plus grands écrivains, Maurice Maeterlinck, toujours lui ; il avait ouvert notre débat en janvier 1908, il lui apporte maintenant son accent le plus fort et le plus émouvant.

C'est en effet en pleine Première Guerre mondiale que le Gantois Maurice Maeterlinck, depuis 1911 prix Nobel de littérature, décide, une fois de plus, de mettre son talent au service de l'actualité politique. Les Allemands mènent alors en Belgique une *Flamenpolitik* qui vise à faire collaborer les Flamands à leur occupation du pays, en accordant à la Flandre une autonomie. Dès 1914, l'écrivain donne une série de conférences à travers l'Europe pour faire partager la cause des alliés. Dans ce contexte, il intervient aussi en faveur de la Pologne, comme en témoignent deux textes que nous souhaitons rappeler ici.

Le 11 juin 1915, on pouvait lire à la une du journal *Le Figaro* une déclaration de Maeterlinck précédée de la notice suivante de la rédaction :

Notre éminent collaborateur et ami M. Maurice Maeterlinck, empêché de se rendre à Nice à la fête organisée par le peintre Jean Styka, au profit des victimes de la guerre en Pologne, a envoyé ce splendide hommage dont la grande artiste M<sup>me</sup> Maeterlinck a, de sa voix vibrante et belle, donné lecture et que nous sommes heureux de pouvoir publier<sup>13</sup>.

13 Maurice Maeterlinck, « À la Pologne », *Le Figaro*, 11 juin 1915, p. 1.

Nous découvrons dans cet article intitulé « À la Pologne » l'expression sublime d'une solidarité des victimes au milieu de la tourmente, un cri du cœur que lançait, dès la première phrase, « la Nation martyre à la Nation crucifiée »; nous trouvons, en d'autres termes, une image forte de la communauté de destin qui relie, aux yeux de l'écrivain, la Belgique et la Pologne.

Au nom de la Belgique, j'apporte ici l'hommage de la Nation martyre à la Nation crucifiée !

De tous les peuples engagés dans cette épouvantable guerre, la Pologne et la Belgique auront le plus souffert ! Et il faut ajouter (bien que toutes les souffrances dans une guerre inique soient nécessairement iniques) : elles auront le plus injustement souffert ! Elles sont toutes deux victimes de leur innocence et de leur grandeur d'âme !

Elles ont dans le malheur et dans la gloire la même destinée : l'une se sacrifiant tout entière à un culte, à une passion de l'honneur sans exemple, vient peut-être, en brisant le premier élan de l'invasion barbare, de sauver l'avenir de l'Europe, comme l'autre, sa sœur aînée dans la Douleur et l'Héroïsme, il y a plusieurs siècles, en sauva plusieurs fois le passé ! Elles viennent de s'unir à jamais dans la mémoire des hommes.

Au-dessus des combats qui se livrent et des maux qu'elles endurent, elles se tendent la main dans le même sacrifice, mais aussi dans le même espoir invincible.

Aujourd'hui, elles ne sont plus que ruines ! Il ne leur reste rien : elles paraissent mortes ! Mais nous qui sommes leurs fils et qui les connaissons comme on connaît sa mère, nous savons, nous sentons dans nos cœurs qu'elles ne furent jamais plus vivantes, plus pures et plus belles !

Après avoir offert au monde un grand exemple de fierté, d'abnégation et d'héroïsme, elles vont lui donner encore une leçon plus profonde, plus précieuse et plus efficace. Elles vont lui prouver qu'aucun malheur ne compte et que rien n'est perdu, tant que la foi reste debout, tant que la tête se redresse, tant que l'âme n'abdique point ! Et que les puissances des ténèbres ne prévaudront jamais contre les forces d'amour et de clarté qui mènent l'Humanité vers des hauteurs que déjà la victoire nous montre à l'horizon !...

Cette généreuse proclamation, témoignage de fraternité avec le peuple polonais, répond manifestement aux besoins profonds du cœur de l'écrivain belge, puisqu'il fera republier son texte quelques mois plus tard, dans des circonstances qui nous font revenir ici, en quelque sorte, à notre point de départ. En mars 1916, la revue parisienne *L'Art et les Artistes* publiait un très beau numéro spécial intitulé *La Pologne immortelle*, chose remarquable en soi au moment où la France elle-même entrait dans la terrible

bataille de Verdun. C'est alors que, sept ans après la sortie de l'*Enquête* de Sienkiewicz, une seconde rencontre, toujours indirecte, certes, se produisit entre Maeterlinck et le romancier polonais, deux Prix Nobel cette fois-ci : dès les premières pages, on pouvait y lire en effet, reproduite à côté d'un article de Henryk Sienkiewicz sur « L'Idée de la Patrie », la belle page de Maurice Maeterlinck de juin 1915 intitulée « À la Pologne !<sup>14</sup> »

Une nouvelle intervention de Maeterlinck en faveur de la Pologne se situe au moment où, dans les premiers mois de 1916, la question polonaise en tant que problème politique occupe de nouveau une place de premier rang dans les colonnes des journaux. L'activité d'Edmond Privat, journaliste suisse, correspondant parisien du *Journal de Genève* en Pologne et en Autriche-Hongrie au printemps 1915, devenu depuis un défenseur ardent de la cause polonaise, aboutit alors à la fondation d'un Comité international pour l'indépendance de la Pologne auquel adhèrent, en plus des Français et des Anglais, des écrivains belges : Maurice Maeterlinck et Paul Otlet, visionnaire pacifiste, le premier à avoir utilisé le terme de « mondialisation<sup>15</sup> ». Cependant, à la suite de nombreuses démarches de l'ambassade de Russie qui suivait avec inquiétude la campagne de presse menée en faveur de la Pologne, les autorités françaises, plus exactement le ministère des Affaires étrangères, interdirent le 17 février 1916 à la presse française d'écrire quoi que ce fût sur l'indépendance de la Pologne<sup>16</sup>.

C'est dans ce contexte que s'inscrit le fameux manifeste, comme on appelle parfois l'intervention de Maeterlinck. Parmi les articles et discours réunis par l'écrivain en 1916 dans *Les Débris de la guerre*<sup>17</sup> on trouvait, sous le titre éloquent « Pour la Pologne », des pages qui, quoique décimées par la censure, traduisaient clairement le sens des prises de position maeterlinckiennes. L'auteur y associait le sort de la Pologne à celui de la Belgique et de la Serbie, placées toutes les trois sous domination étrangère et aspirant à recouvrer leur souveraineté. Les alliés, se déclarant prêts à délivrer la Belgique et la Serbie, passent pourtant la question polonaise sous un

14 Maurice Maeterlinck, « À la Pologne ! », dans *L'Art et les Artistes*, numéro spécial intitulé « La Pologne immortelle », mars 1916, tome 21, p. 5. Le texte du *Figaro*, si l'on excepte quelques infimes modifications de ponctuation ou d'orthographe, est repris à l'identique.

15 Paul Otlet, *Les Problèmes internationaux et la guerre, les conditions et les facteurs de la vie internationale*, Genève-Paris, Kundig-Rousseau, 1916, p. 337.

16 Sur cette question, voir Wiesław Śladkowski, « L'opinion occidentale et la cause de l'indépendance de la Pologne pendant la Première Guerre mondiale : l'activité d'Edmond Privat », *Acta Poloniae Historica*, n° 27, 1973, p. 105-137.

17 Maurice Maeterlinck, *Les Débris de la guerre*, Paris, Fasquelle, 1916, p. 259-264.

silence inquiétant ; c'est donc pour le sort de la Pologne que l'écrivain élève la voix. Tout en dénonçant les machinations des Allemands qui, désireux de recruter des soldats polonais, faisaient miroiter aux yeux des Polonais la reconstruction du pays et le statut d'un État indépendant de la Russie, quoique fortement lié au Reich, Maeterlinck vise les menées de la Russie à l'égard de la Pologne ; c'est là que portent justement les interventions de la censure parisienne de 1916, soucieuse de ménager l'un de ses alliés. Heureusement, nous pouvons connaître la version intégrale du texte grâce à sa publication à Lausanne au cours de la même année 1916, voire par sa traduction anglaise publiée dans la presse anglo-saxonne, ou bien encore par la traduction anglaise des *Débris de la guerre*. C'est donc au texte publié à Lausanne que nous nous référons ici. Maeterlinck commence par rappeler la situation :

Les alliés se sont solennellement engagés à ne pas conclure de paix séparée. Ils viennent récemment de promettre, par une convention aussi irrévocable, qu'ils ne déposeront les armes qu'après la délivrance de la Belgique [...]. Ils feront demain pour la Serbie ce qu'ils ont fait pour la Belgique ; mais il est une troisième victime dont on ne parle pas assez, qui a les mêmes droits que les autres et dont l'oubli souillerait à jamais l'honneur et la justice de ceux qui ne prirent les armes qu'au nom même de la justice et de l'honneur<sup>18</sup>.

Les paroles qui suivent semblent particulièrement éloquentes sous la plume de l'écrivain belge :

Je n'ai pas à rappeler le sort de la Pologne. Il est à certains égards plus tragique et plus digne de pitié que celui de la Belgique et de la Serbie. Elle n'a même pas eu l'occasion de choisir entre le déshonneur et l'anéantissement (p. 8).

Et Maeterlinck de condamner, dans un passage éliminé plus tôt par la censure parisienne, le crime des partages :

Trois injustices successives, qui étaient jusqu'à ce jour les plus criantes dont l'histoire se souvienne, lui ont enlevé la gloire de ce choix héroïque, qu'elle eût

---

18 Maurice Maeterlinck, « Pour la Pologne », dans *Pour la Pologne*. [Avec des contributions de] Charles Richet, Maurice Maeterlinck, Franz Hellens, J. De Lipkowski [e.a.], Lausanne: Imprimerie moderne, 1916 (« Renaissance de la Pologne »), p. 8. Cette publication nous fut aimablement signalée et communiquée par M. Fabrice van de Kerckhove, attaché scientifique aux Archives et Musée de la Littérature à Bruxelles.

fait du même cœur, puisque d'avance et par trois fois elle l'avait déjà fait ; et qui console et soutient aujourd'hui, dans leurs pires détresses, ses deux sœurs martyrisées.

Il serait trop injuste qu'une injustice ancienne, qui pèse encore sur la mémoire et la conscience de l'Europe, devînt la seule raison d'une suprême iniquité qui, cette fois, ne serait plus expiable (p. 8).

Une révérence adressée à Nicolai Nicolaïevitch Romanov, petit-fils de l'empereur Nicolas I<sup>er</sup> et commandant en chef des troupes impériales russes de 1914 à 1915, semble vouloir flatter un allié important dans cette guerre :

Il est vrai que le Grand-Duc Nicolas a fait à la Pologne de nobles et généreuses promesses et que ces promesses ont été renouvelées à l'ouverture de la Douma. C'est bien ; et cela montre l'irrésistible force de la conscience d'un grand empire qui se réveille (p. 8).

Mais, ajoute aussitôt Maeterlinck dans le passage supprimé naturellement par l'éditeur français :

ce n'est pas assez. De pareilles promesses n'engagent que ceux qui les hasardent, et ne lient pas une nation. Nous ne faisons pas à la Russie l'injure de douter de ses intentions ; mais, entre toutes les certitudes que l'histoire nous enseigne, il en est une qui est définitivement acquise : c'est qu'en politique et dans la morale des peuples, quels qu'ils soient, les intentions ne comptent point et qu'une promesse n'y peut être tenue qu'à condition qu'on se soit mis par avance dans l'impossibilité de la violer (p. 8-9).

Méfiance d'un sage. Après avoir évoqué le drame des Polonais enrôlés de force dans les trois armées des États copartageants combattant entre elles, l'écrivain affirme solennellement :

La Pologne a le droit absolu et sacré d'être traitée comme les deux autres grandes victimes de cette guerre du droit. Elle est leur égale, elle est au même rang et à la même hauteur. Elle a souffert ce qu'elles ont souffert, pour la même cause, dans le même esprit et avec le même héroïsme ; et si elle n'a pas fait ce que les deux autres ont fait, c'est que l'ingratitude de tous ceux qu'elle avait plus d'une fois sauvés et l'un des plus grands crimes de l'histoire, l'ont seuls empêchée de le faire (p. 9).

Et Maeterlinck de proclamer :

Il est temps que l'Europe d'aujourd'hui répare l'iniquité de l'Europe d'autrefois. Nous ne sommes rien, nous ne valons pas mieux que nos ennemis, nous n'avons pas qualité pour livrer à la mort des millions d'innocents si nous ne représentons pas la justice (p. 9).

Inutile d'ajouter que ce passage, là encore, était condamné par le censeur des *Débris de la guerre*. Toujours est-il que c'est sur cette idée d'un tort à réparer envers la Pologne que s'achève le texte de Maeterlinck et, avec lui, notre panorama d'opinions.

\*

Nous pouvons constater, à la lumière de ces quelques *polonica* littéraires belges, combien l'opinion publique en Belgique confirme, par la voix de ses plus illustres représentants, l'appartenance de nos deux pays à la même famille spirituelle, celle de «deux sœurs dans la Douleur et l'Héroïsme», pour reprendre la formule de Maeterlinck. Il est particulièrement touchant de découvrir aussi, derrière ces images des mains tendues d'il y a un siècle, un acte de foi dans l'avenir de l'Europe et le triomphe définitif de la justice.

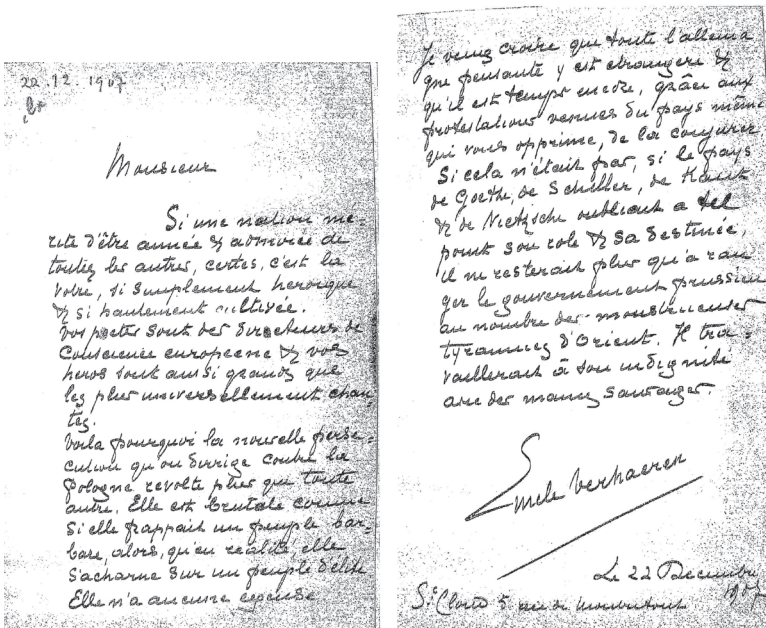


Fig. 1. L'autographe de la lettre d'Émile Verhaeren à Henryk Sienkiewicz.